

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2013

Exercices 2011-2012

Le 14 mai 2013, les membres de l'association Recma, se sont réunis à 11h au Gema (9 rue de Saint-Petersbourg, 75008) sur invitation de son Président en date du 22 mai 2013.

L'assemblée est ouverte par son Président Denis Tzarevcan. Le secrétariat est assuré par Jordane Legleye. Le Président constate que 8 membres (Mme Chantal Chomel pour Coop de France ; MM. Jean-Claude Detilleux pour CoopFR, Gérard Leseul pour le Crédit Mutuel, Bruno Taillefert pour la FNMF, Jean-Pierre Mongarny pour la Fondation Crédit coopératif ; Pierre Liret pour la CGScop, Jean-Baptiste Mougel pour Chorum Cides et Yassir Fichtali pour le Groupe Chèque Déjeuner) sont présents ; 3 autres membres (MM. Gérard Andreck pour la Macif, Olivier Mugnier pour la FNCC, Jacques Landriot pour le Groupe Chèque Déjeuner) lui ont donné pouvoir. Mme Patricia Toucas-Truyen (Recma), MM. Jean-François Draperi, Marcel Hipszman (Recma) et Jordane Legleye (Recma) sont également présents.

Le nombre total de voix est ainsi de 12 sur 15. Le quorum des deux tiers étant atteint, le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- lecture et approbation du rapport moral et financier relatif de l'exercice 2011 ;
- *quitus* au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2011 ;
- approbation des comptes de l'exercice 2011 ;
- lecture et approbation du rapport moral et financier relatif de l'exercice 2012 ;
- *quitus* au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2012 ;
- approbation des comptes de l'exercice 2012 ;
- élection au conseil d'administration ;
- questions diverses.

Il donne alors lecture du rapport moral et d'activité de la présidence. Le rédacteur en chef de la revue Jean-François Draperi commente ensuite l'activité 2011-2012 (augmentation de la pagination, reconnaissance académique accrue, mise en ligne sur Erudit.org, changement de maquette) et indique les pistes de développement 2013-2014, notamment la refonte du site internet actuel, le développement des abonnements numériques et l'édition possible d'un numéro annuel en anglais grâce au soutien du ministère délégué à l'ESS.

Un échange s'en suit pour préciser la politique de numérisation de la Revue, sa commercialisation (valorisation des fichiers d'internautes notamment), son classement par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement scientifique (Aeres) et sa reconnaissance à venir par le CNRS.

Gérard Leseul, trésorier de l'association, présente ensuite les comptes 2011-2012. L'important déficit enregistré en 2011 a été comblé en 2012 notamment par la décision de CoopFR de reverser à la Recma le boni de liquidation de l'IES. Malgré ces apports substantiels, la situation financière reste déséquilibrée en 2012, année marquée par l'absence de publication d'un nouveau « cahier de l'économie sociale » (20 000 euros) et par le transfert de la fonction employeur du Gemut à l'association Recma. L'hypothèse d'un accroissement substantiel des recettes grâce aux abonnements numériques (institutionnels comme individuels) est vraisemblable pour 2013-2014. Ces ressources devraient permettre de conforter les conditions salariales du secrétariat. Les membres sont chaleureusement remerciés pour leur soutien.

Le président Denis Tzarevcan insiste sur la nécessité d'impliquer plus avant les Cres(s) dans l'association. Pierre Liret interroge sur la pertinence de transformer les soutiens financiers en abonnements. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président soumet au vote les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après lecture du rapport moral et financier relatif à l'exercice 2011, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de leur gestion est donné au président et au trésorier pour l'exercice 2011. Après présentation du budget de l'exercice 2011 l'assemblée générale approuve sans observation ni réserve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Elle prend acte du résultat de l'exercice qui s'élève à -22 131 euros et l'affecte en report à nouveau. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'adhésion de Cides-Chorum, représenté par son directeur du développement, M. Jean-Baptiste Mougel.

Troisième résolution

Après lecture du rapport moral et financier relatif à l'exercice 2012, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de leur gestion est donné au président et au trésorier pour l'exercice 2012. Après présentation du budget de l'exercice 2012 l'assemblée générale approuve sans observation ni réserve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Elle prend acte du résultat de l'exercice qui s'élève à + 25 388 euros et l'affecte en report à nouveau. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Denis Tzarevcan, représentant de la Fondation Crédit Coopératif, de ses fonctions de président à dater du 1^{er} octobre 2013.

Cinquième résolution

L'assemblée générale élit à l'unanimité au conseil d'administration de la Recma, au nom de la Fondation Crédit coopératif, M. Jean-Claude Detilleux, qui accepte, ainsi que, au nom de la CGScop et en remplacement de M. Pascal Trideau, M. Pierre Liret qui accepte, ainsi que la Macif (administrateur à préciser), qui accepte.

Aucune autre question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h00 sous les félicitations des membres pour le travail réalisé.

Le Président,
Denis Tzarevcan



Le Trésorier,
Gérard Leseul

